

## Commune de BONNES / CHARENTE

### Bulletin Municipal

JUIN 2016



#### **Le mot du Maire :**

Le conseil municipal s'est réuni le 05 avril 2016, pour le traditionnel vote du budget primitif.

Le résultat du compte administratif 2015 a fait apparaître un excédent de 73 753 euros qui sera affecté pour les investissements de cette année.

Le budget s'équilibre donc à 291 568 euros pour la section de fonctionnement et à 380 493 euros en investissement.

Malgré, encore cette année, une diminution de 3 856 euros de notre dotation de l'état, le conseil n'a pas souhaité augmenter les impôts locaux.

Les principaux investissements inscrits :

\*La continuité de l'extension du nouveau cimetière avec la construction des murs et la pose d'un portail.

\*La continuité de la réhabilitation des vestiaires du camping avec un dossier administratif très complexe compte tenu que nous sommes dans une zone inondable, une zone Natura 2000 et un périmètre de protection des monuments historiques.

Quant au financement, à part celui de l'enveloppe parlementaire et du département qui sont acquis, nous attendons le positionnement de la nouvelle région et des fonds européens FEADER.

Toutefois les travaux devraient débuter courant septembre et nous ferons appel à l'emprunt avec des taux historiquement bas pour le financement manquant.

\*Programme de voirie sur les voies communales :

• VC Château DU n°2 au n° 20	1 055,54 €
• VC L'écurie	1 109,93 €
• VC Puyroi	431,36 €
• VC Le Breuil	9 181,01 €
• VC La Gauterie	452,38 €
• VC La Gauterie-Fontaubier	3 850,39 €
• VC Le Massou	7 257,79 €
• VC le Monjat	305,29 €
• VC Taillandie	1 298,79 €
• <b>TOTAL</b>	<b>24 942.48 €</b>

Et quelques chemins ruraux.

\*Achat de panneaux indicateurs de village pour un remplacement progressif par l'employé municipal tout au long de l'année.

\*Provision afin de pouvoir acquérir quelques parcelles dans le bourg suite au droit de préemption délibéré par le conseil municipal en date du 08 décembre 2015.

\*Refonte de notre site internet que nous vous invitons à regarder régulièrement pour l'actualité qui est tenue à jour (bonnes.fr).

\*La toile de l'église « descente de croix » juste restaurée a été replacée et mise en lumière. L'escalier

découvert dans le chœur de l'église a été finalisé avec un discret entourage bois tout en permettant l'accès par une trappe.

Je vous invite à découvrir ces nouveaux éléments qui finalisent tout un programme global intérieur/extérieur de travaux.

C'est avec regret que nous avons appris la liquidation judiciaire du Bar Restaurant « Le Sud » et le départ de Béryl et Christophe ARCALIS.

Nous travaillons actuellement pour que ce commerce puisse rouvrir rapidement.

Enfin, je terminerai par cette grande fête de « La Félibrée » de Saint-Aulaye pour laquelle notre commune ainsi que Aubeterre et Les Essards ont été sollicitées.

La porte de la Charente est terminée, grâce à quelques bonnes volontés, aussi, je tiens déjà à remercier vivement, entre autres, le concepteur Jean-Claude CAPOT, Jean-Claude GEORGES, ainsi que les employés Michaël et Nelly, sans oublier Laurine PREZAT qui se trouvait en stage à la commune. Sans eux ce projet n'aurait pu voir le jour.

Grand merci également à toutes les dames qui se sont réunies régulièrement pour la confection des fleurs.

Nous tiendrons donc notre engagement auprès de Saint-Aulaye comme déjà il y a 20 ans.

Pour tenir cette porte, le samedi après-midi 02 juillet et dimanche 03 juillet, il nous faut des volontaires à raison de 2 heures en équipe de 3 personnes.

J'en appelle donc aux bénévoles qui pourront se faire inscrire au secrétariat de mairie.

Je compte sur vous.

*Stéphane BEGUERIE*

#### **DEMOGRAPHIE 2016 :**

Naissances :

Laura GELISSE née le 22 janvier 2016 fille de Sophie ROUDEY et de GELISSE Alvéric, domiciliés à Valette.

Léa, Marie-Madeleine VISSE BARATEAU née le 11 janvier fille de VISSE Cyrille et BARATEAU Delphine, domiciliés à Larmet.

Félicitations aux heureux parents.

Décès :

Madame Micheline Henriette FARGES Veuve ALEPEE, le 03 avril à Bonnes, en son domicile.

Monsieur Paul Eugène CHAMPAGNE le 16 avril à Saint-Aulaye.

Madame Marie Geneviève FRANCESCOT épouse BERTRAND, le 03 mai à Saint-Aulaye.

Madame Madeleine Yvonne MARROY le 16 juin à Saint-Aulaye.

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.

**Frelons asiatiques** : Depuis 2012, la commune de Bonnes s'engage avec le Département de la Charente pour la lutte contre le frelon asiatique. Dans le cadre d'une convention, la commune signale les nids de frelons sur son territoire et prend en charge la moitié du coût des interventions de destruction, l'autre moitié étant prise en charge par le département

(après accord). Pour des informations complémentaires contacter la Mairie. **Le Frelon asiatique est de couleur dominante noire. Le frelon européen est rayé jaune et noir et ne bénéficie pas d'aide pour la destruction.**

**Déclaration de travaux** : Pour tous les travaux de modifications (ouverture, couverture, peinture...) de votre habitation et de ses dépendances se renseigner en Mairie. Ne pas commencer les travaux sans l'avis de la Mairie (couleur de crépis, type de tuiles...) au risque de devoir modifier ou refaire.

**Location salle des fêtes :**

Nous rencontrons un problème de nuisances sonores récurrent lors de la location de la salle pour des soirées où de la musique est diffusée.

En effet, malgré des consignes très strictes inscrites dans la convention de location qui est signée entre les parties, on constate régulièrement des nuisances sonores importantes pour les riverains avec plainte et déplacement de la gendarmerie.

Le risque à terme, outre le bien être des riverains, serait une fermeture administrative de la salle par la Préfecture. Pour essayer de pallier à ce problème, la musique doit être impérativement baissée à 23 heures et coupée à minuit. Pour tenir la porte ouest fermée un « groom » sera installé et nous étudions la pose d'un système limiteur de décibels.

D'autre part, nous vous rappelons qu'il existe deux tarifs de location, pour les contribuables et les habitants de la commune et les extérieurs à la commune.

Nous insistons pour que cette différence soit appliquée et comptons sur le civisme des demandeurs dans la véracité des informations qu'ils fournissent lors de la rédaction du contrat de location et dans l'application des règles édictées.

**SOCIETE DE PECHE LE GARDON BONNOIS** : Concours de pêche le dimanche 21 août 2016 (tél : 05.45.98.56.32).

**COMITE DES FETES** : « Le comité des fêtes est heureux de vous retrouver pour cette nouvelle année 2016.

La brocante du 1<sup>er</sup> mai a rencontré un vif succès avec ses exposants toujours aussi fidèles.

Les bourses aux vêtements ont fait moins de ventes mais les demandes sont toujours présentes et nous vous proposons : une bourse enfants hiver de 0 à 16 ans puéricultures et jouets les 8 et 9 octobre 2016, ainsi qu'une bourse adultes hiver les 5 et 6 novembre 2016.

La fête patronale se déroulera les 20,21 et 22 août 2016 avec repas moules-frites et une animation le samedi soir, le dimanche concours de pêche le matin et concours de pétanque l'après-midi, le feu d'artifice sur la Dronne clôturera cette journée.

Vous retrouverez votre après-midi belote et coincée ainsi que les jeux pour les enfants le lundi.

Nous passerons également pour la vente de nos programmes qui font par votre générosité la réussite de notre fête.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous remercie encore de votre soutien. »

Le Président

**SOCIETE DE CHASSE** : Samedi 30 juillet REPAS, samedi 27 septembre RANDONNEE AVEC REPAS (renseignements 06.80.01.30.89 ou 06.83.23.17.93)

**Messe** : Eglise de Bonnes le dimanche 31 juillet à 10h30.

**Pôle jeunesse :**

\*Fête des familles le 08 juillet à partir de 19 h au Pôle jeunesse à Saint Amant : soirée moules-frites et concert des « Grigoux » Tarif repas (prix coutant) adultes 6 euros, enfants 4 euros réservation obligatoire au 05.45.23.21.92

\*Centre de loisirs ouvert du 06 juillet au 31 août (aides financières du Département de la Charente pour les familles avec des bas revenus. Programme disponible sur le site <https://sites.google.com/site/assoloison/home> tél : 05.45.23.21.92

\*Camp pour les 9/12 ans du 11 au 13 juillet au plan d'eau de Saint-Yriex (activités sportives et aquatiques)

\*Eté actif : du 06 juillet au 12 août 2016, sur 3 lieux (Aubeterre, Chalais, et Montmoreau).

Inscriptions au pôle de services de la CdC et dans les offices de tourisme Aubeterre et Chalais à partir du 20 juin.

\*Le centre de loisirs jeunes fonctionnera du 6 juillet au 12 août, les lundi et mardi à Chalais, le mercredi à Saint-Severin et les jeudi et vendredi à Montmoreau.

**ATTENTION : MODIFICATION DES JOURS D'OUVERTURE DES GUICHETS DE LA PREFECTURE DE LA CHARENTE, à ANGOULEME A COMPTER DU VENDREDI 1ER JUILLET 2016**

Je vous informe que les jours d'ouverture des guichets à la préfecture de la Charente à Angoulême seront les

**LUNDI, MARDI et JEUDI de 8h30 à 12h45 à compter du 1er juillet 2016**

Par conséquent, les guichets seront fermés les mercredi et vendredi (attention : fermeture dès le vendredi 1er juillet 2016).

L'accueil téléphonique concernant uniquement les permis de conduire, les cartes grises et les commissions médicales sera ouvert **du lundi au vendredi de 13h30 à 16h00 au 05 45 97 62 33**

**TÉLÉPHONE LE SERVICE BLOCTEL**

**A partir du**  
Mercr.  
**1er**  
juin

Vous pouvez inscrire vos numéros fixes et/ou mobiles sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique

par le site **bloctel.gouv.fr**

Vous recevez un **récépissé** qui précise :

- votre inscription pour 3 ans
- la date à partir de laquelle elle sera effective (30 jours maximum après la délivrance du récépissé)

Les professionnels du démarchage téléphonique commercial ne pourront plus vous appeler sous peine d'amende (jusqu'à 75 000 euros)

Si les appels continuent, les consommateurs pourront s'identifier sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) afin de remplir le formulaire de réclamation. Les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mèneront les enquêtes nécessaires.

Les spams vocaux et les SMS, pour lesquels il existe déjà un numéro de signalement, ne sont pas concernés par Bloctel. Ils doivent être renvoyés par SMS au 33 700.

## MAIRIE DE BONNES

*En cas de besoin vous pouvez contacter :*  
**Monsieur le Maire BEGUERIE Stéphane : 06.30.27.33.58**

**Messieurs les adjoints :**  
**Olivier DE GUILLEBON : 06.84.76.63.19**  
**Jean Claude FAURE : 05.45.98.56.32**  
**Fabrice CHATENET : 06.88.55.12.58**

### HORAIRE ETE

#### MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE DE BONNES

- Fermeture le lundi 04 juillet 2016

- A partir du 18 juillet et jusqu'au 30 juillet 2016 l'agence postale communale de Bonnes et la Mairie de Bonnes

seront ouvertes le mardi, le mercredi matin et le jeudi :

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
<b>LA MAIRIE</b>	Fermée	9h00 - 12 h 00 13h30 - 18h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00	Fermée	Fermée
<b>LA POSTE</b>	Fermée	9h00 - 12h00 13h30 - 15h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00 13h30 - 15h00	Fermée	Fermée

- Fermeture totale du 1<sup>er</sup> au 14 août 2016

- partir du 15 août et jusqu'au 03 septembre 2016 l'agence postale communale de Bonnes et la Mairie de Bonnes

seront ouvertes le mardi, le mercredi matin et le jeudi :

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
<b>LA MAIRIE</b>	Fermée	9h00 - 12 h 00 13h30 - 18h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00	Fermée	Fermée
<b>LA POSTE</b>	Fermée	9h00 - 12h00 13h30 - 15h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00 13h30 - 15h00	Fermée	Fermée